

Zeitschrift: Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen
Band: 56/1970-57/1971 (1971)

Artikel: "Bonjour la vie", un manuel romand de lecture pour la 3e année primaire
Autor: Ducrest, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-60402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Bonjour la vie», un manuel romand de lecture pour la 3^e année primaire

Par Fernand Ducrest, directeur de l'Ecole normale des instituteurs de Fribourg/Suisse

Propos liminaires

La première question, fondamentale, que les théoriciens de la pédagogie et, avec eux, les praticiens de l'enseignement peuvent se poser c'est de savoir si le livre de lecture a encore sa place dans nos classes. La réponse sera affirmative ou négative selon qu'elle proviendra des adeptes d'une pédagogie dite traditionnelle ou des rigoristes, disons mieux pour ne choquer personne, des orthodoxes de l'école moderne.

Cette option contradictoire se justifie, pour les uns et pour les autres, non seulement par une interprétation plus ou moins subjective des informations données par la psychologie, mais encore par une prise de position sociale et, finalement, par une adhésion à une certaine philosophie.

Les tenants de la pédagogie traditionnelle (avec toutes les nuances et variations que peut comporter ce terme) donnent la priorité aux textes élaborés, exprimant élégamment une pensée claire dans une forme originale, autrement dit aux textes d'adultes, d'écrivains reconnus, textes recueillis dans des manuels de morceaux choisis. Ces modèles auront valeur d'exemples et hauseront graduellement l'enfant, par un effort constant, à un niveau de culture jugé indispensable dans une société définie.

Les adeptes de l'école nouvelle accordent, au contraire, au langage spontané, considéré comme besoin naturel de communication, comme expression d'une façon d'être et traduction d'un milieu (famille), l'importance première. On peut même aller jusqu'à admettre que cette attitude révèle un certain refus du type de société telle qu'elle existe, d'une forme de civilisation jugée artificielle et dangereuse (option politique). C'est ce qui se pratique, en particulier, dans les classes

Freinet où les « textes libres » servent de motivation à la lecture puisque leurs auteurs sont invités à les soumettre à leurs camarades. A noter en passant le fait un peu paradoxal que, bien que refusant le manuel, Freinet lui-même a édité en brochures les meilleurs de ces textes et que les « Enfantines » peuvent être utilisés comme livres de lecture. On s'accorde en tout cas sur ce point que le manuel classique, type morceaux choisis, ne devrait intervenir que le plus tard possible, c'est-à-dire au moment où la croissance mentale de l'enfant le met à même de comprendre le langage élaboré de l'adulte et lui fait souhaiter cette approche.

Sans méconnaître la vérité des arguments avancés par les partisans de l'école nouvelle, ni cacher l'admiration que peuvent justement susciter d'exceptionnelles réussites (et celles des classes Freinet tout spécialement), il faut pourtant bien constater que près de quatre-vingt-quinze pour cent de nos écoles romandes pratiquent encore, dans le domaine de la lecture tout au moins, une pédagogie traditionnelle. Elles ne sauraient se passer du manuel de lecture qui reste pour elles un instrument de travail indispensable.

La deuxième question est celle de la préférence donnée à la lecture suivie sur la lecture de morceaux choisis. Le combat que mène à ce sujet M. Claude Bron, professeur à l'école normale de Neuchâtel, et l'expérience intéressante qu'il a réalisée par l'organisation d'un service cantonal de prêts aux classes primaires et secondaires méritent plus que de la sympathie. A ce sujet, on lira avec profit sa brochure intitulée « Lire en classe. Pourquoi ? Comment ? », aux éditions Messieiller, à Neuchâtel. Mais là encore on peut estimer que la plupart de nos classes ne sont pas préparées à conduire efficacement une telle expérience, d'autant plus qu'elles ne disposent pas d'une organisation similaire. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point au cours du présent exposé.

Genèse d'une réalisation romande

L'Ecole romande est en train de devenir, lentement mais sûrement, une heureuse réalité. La conséquence logique de l'uniformisation des programmes devrait être l'adoption de manuels communs. L'idée de créer un livre de lecture destiné à l'ensemble des 3^e classes primaires de toute la Romandie est venue de M. Paul Simonet, chef de service pour l'enseignement primaire à la direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg. La nécessité où se trouvaient certains cantons, celui de Genève en particulier, de rééditer ou d'élaborer un tel manuel

a été à l'origine de cette suggestion, admise d'emblée par la conférence des chefs de service romands.

Une commission, réunissant des enseignants de chacun de nos cantons a donc été désignée, avec pour mission d'élaborer le manuel en question. Ce furent, pour Genève, M. Eigenmann, inspecteur, remplacé en cours de travaux par Mme Ostermann, inspectrice; pour Vaud, M. Rochat, inspecteur à Chexbres; pour le Valais, M. Buttet, inspecteur à Collombey; pour Neuchâtel, M. Hasler, instituteur au Locle (un malheureux et inexplicable oubli a fait que le nom de ce sympathique collaborateur a été omis dans la liste publiée en tête du manuel); pour le Jura bernois, M^{lle} Chapatte, institutrice aux Bois; pour Fribourg, M^{lle} Steinauer, institutrice et M. Ducrest, directeur d'école normale, à qui fut confiée la présidence du groupe de travail.

La commission n'eut donc pas à prendre position sur les questions soulevées au début de cet article, sa tâche étant nettement délimitée par le mandat qu'elle avait reçu. Placée d'abord sous l'autorité de la conférence des chefs de service de l'enseignement primaire de la Suisse romande, elle fut ensuite associée à la CIRCE qui y déléguait régulièrement son coordinateur, M. Neuenschwander. Ce fut d'ailleurs grâce à Mme Neuenschwander que furent effectués, avec une remarquable célérité, tous les travaux de copie des textes.

Dès la première rencontre, et tout au long des nombreuses réunions qui suivirent, un climat de compréhension et de collaboration s'installa entre les membres de la commission. Un désir évident de concessions réciproques (Genève renonçant même au bénéfice de tout un travail préalable pour repartir, à la base, avec les autres collègues romands), la joie aussi de contribuer à la première réalisation vraiment romande aplanirent bien des difficultés. La confection d'un manuel de lecture n'est certainement pas l'entreprise la plus aisée et l'on put se rendre compte, à maintes reprises, que l'on s'affirmait plus facilement fribourgeois, genevois, jurassien (bernois), neuchâtelois, valaisan ou vaudois que romand. Il fallut cette constante bonne volonté, ce souci permanent de consentir à de mutuelles concessions, cette amitié enfin pour faire éclater les frontières cantonales au profit de l'œuvre commune. Plus que la langue, l'école aidera la Romandie à prendre conscience d'elle-même et à devenir une réalité.

Méthode de travail et critères de choix

Le besoin urgent d'un nouveau manuel – spécialement pour Genève – fit que les délais imposés à la commission pour l'aboutissement de

son travail furent très courts et ce fut une gageure que de respecter les dates fixées.

S'adressant à M. Maurice Nicoulin, coauteur avec M. Henri Devain de l'ouvrage « Sous le toit du poète » (Editions Delta), la commission lui demanda de bien vouloir opérer une première sélection (prose et poésie) de textes pouvant convenir à l'âge concerné. M. Nicoulin nous soumit, après un temps relativement bref, plus de deux cents textes qui furent très soigneusement examinés tant au point de la forme que du contenu. Une cinquantaine d'entre seulement furent finalement retenus.

Simultanément, une enquête était effectuée, par les soins des départements de l'Instruction publique, auprès d'un certain nombre d'enseignants qui devaient indiquer :

- a) dans les manuels de lecture en usage, les textes qu'ils souhaitaient conserver ;
- b) les textes nouveaux qu'ils auraient aimé voir figurer dans le livre en élaboration ;
- c) leurs suggestions plus générales concernant le genre de littérature qu'ils estimaient convenir à cet âge scolaire.

Les réponses, dont il fut tenu compte dans toute la mesure du possible, laissèrent apparaître, on s'en doute, moins de convergences que de divergences, tant un tel choix reste subjectif et conditionné par des facteurs personnels de milieu, d'âge et de pensée.

Chacun des membres de la commission enfin, ayant à sa disposition les derniers ouvrages parus et gracieusement mis à disposition par les maisons d'édition françaises, fut chargé d'une prospection aussi large que possible et prié d'apporter sa contribution à la moisson déjà effectuée.

Parmi les critères de choix, celui de la qualité littéraire, celui du niveau de difficulté, celui de l'intérêt par rapport aux jeunes élèves furent les premiers à être pris en considération. Il va sans dire que les préoccupations d'ordre moral, de formation du cœur, n'ont pas été oubliés. Mais on a écarté toute lecture moralisante, au ton de prêchi-prêcha, comme aussi les textes dont le caractère didactique paraissait trop évident et qui se rattachaient trop directement aux sciences naturelles, à l'histoire ou à la géographie. La commission a tenté de réunir des extraits que les élèves de 3^e année auraient plaisir à lire et c'est pourquoi aussi une très large part a été faite aux récits et aux contes.

Bien qu'il n'y paraisse pas au premier abord, un ordre a été suivi qui comporte les grandes subdivisions habituelles: famille, école, travaux, loisirs et jeux, nature et saisons. L'enfant, comme l'adulte, a besoin, toujours davantage, d'un contact avec les choses, les plantes et les animaux: on trouvera donc dans «Bonjour la vie» toute une série de textes se rapportant à la vie végétale et animale. Il fallait aussi élargir l'horizon, évoquer les pays lointains, d'où la présence d'une quinzaine de chapitres consacrés à la vie sur d'autres continents.

L'illustration

Le délicat problème de l'illustration a été résolu sans trop de difficultés. Parmi les artistes dont le nom avait été avancé, celui de M. Charles Cottet, peintre fribourgeois, habitant Attalens, et professeur à l'Ecole des arts et métiers de Vevey, a été retenu. Quelques épreuves exécutées par M. Cottet emportèrent d'emblée l'adhésion unanime de la commission et l'artiste, talonné lui aussi par des échéances inexorables, se mit avec enthousiasme au travail. Il a réussi, on peut l'affirmer, une manière de petit chef-d'œuvre de sensibilité, de fraîcheur et de goût, sachant recréer le monde merveilleux et enchanté de l'enfance, un monde à la fois baigné de poésie et cerné pourtant avec la vérité d'une observation aiguë: troupes d'enfants se rendant à l'école ou dansant une ronde autour d'un platane, clowns colorés et drôles, personnages remarquablement typés, animaux extraordinaires de vie, paysages éclairés d'un grand soleil rouge, jaune ou violet. Chacune des gravures, ou presque, mériterait qu'on s'y attardât. Il convient de relever aussi combien la collaboration entre la commission et l'artiste a été agréable; si M. Cottet a eu toute liberté de choisir les textes qu'il souhaitait illustrer, au gré de son inspiration et de ses préférences, il a soumis chacun de ses projets, allant même jusqu'à en réaliser deux pour le même sujet afin de permettre le choix le meilleur. Bien que la création artistique s'accorde mal d'une limite de temps, les délais ont été tenus et l'inquiétude qu'on pouvait avoir concernant un retard possible dû à la réalisation de l'illustration s'est heureusement révélée vaine. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de M. Cottet que d'avoir accepté de se soumettre à ces exigences de temps. Ce sont donc plus de cinquante dessins, dont douze en pleine page, qui animent, égaient quelque deux cents pages de textes.

Il nous paraît important que cet aspect que l'on pourrait à tort estimer secondaire d'un manuel de lecture soit particulièrement soigné. Outre l'influence heureuse que peut exercer une illustration de

qualité sur la formation esthétique de l'enfant – à qui les bandes dessinées en particulier et de trop nombreuses revues présentent tant d'images affligeantes de médiocrité et de mauvais goût – elle rend la lecture plus attrayante et le livre plus attachant.

Critiques possibles

Le premier reproche que l'on peut faire – et que l'on peut d'ailleurs adresser à n'importe lequel des manuels de lecture – concerne le choix des textes. On a regretté que la Romandie soit si peu présente, et par ses écrivains et par les sujets retenus, dans un livre destiné aux écoliers de Suisse française. La commission, à qui ce problème n'a nullement échappé, a estimé que la prise de conscience de l'existence d'une Romandie, dont le seul lien vraiment tangible est la langue, ne pouvait être le fait d'enfants de huit à neuf ans. D'autres manuels romands de lecture suivront (on veut du moins l'espérer) et une part nécessaire y sera réservée aux auteurs suisses d'expression française, comme aussi aux richesses culturelles indéniables d'une terre et de populations dont l'unité ne peut se réaliser que par et à travers elles. D'autre part, il a été très difficile de trouver, dans ce domaine, des textes pouvant convenir à cet âge de scolarité, alors qu'ils seraient nombreux pour les 4^e et surtout 5^e et 6^e classes.

Quant au choix plus général, nous avons dit déjà que les critères auxquels s'est référée la commission n'ont rien d'absolu et qu'il y aura toujours une part inévitable de subjectivité dans le tri effectué.

Le deuxième a trait à l'absence de toute note de vocabulaire, de tout questionnaire et de toute suggestion méthodologique. La commission a longuement débattu de cette question et elle a prudemment opté pour la négative. Elle a ainsi voulu laisser aux cantons et aux enseignants la plus totale liberté de travail et de méthode, ce qui n'aurait plus été le cas si les chapitres avaient été assortis, comme c'est l'usage dans la plupart des manuels de lecture, de schémas d'interprétation et d'indications pédagogiques. La commission a émis le vœu que, sous la responsabilité des cantons et conformément aux notations pédagogiques de leurs plans d'études, des équipes d'enseignants élaborent une brochure complémentaire, sorte de mode d'emploi du manuel. Ainsi, cette lacune, si c'en est une, pourrait être comblée, en attendant les conclusions de la sous-commission chargée, dans le cadre de la CIRCE, d'établir le programme de lecture et de préciser les buts à atteindre.

Le troisième se rapporte au type même du manuel, c'est-à-dire à l'adoption de morceaux choisis au lieu de lecture suivie. A cet égard, la commission, persuadée des incontestables avantages de la lecture suivie, a demandé que « Bonjour la vie » soit complété par une œuvre charmante de Charles Vildrac, « L'Ile rose », éditée par Armand Colin-Bourrelier. Cette œuvre n'a pas été choisie au hasard. Avec d'autres ouvrages du même genre, elle a été lue, testée, dans un certain nombre de classes de chacun de nos cantons romands et a recueilli l'unanimité des suffrages des enfants et des enseignants. La maison d'édition a volontiers accepté de procéder à une nouvelle impression dans laquelle les questionnaires seraient supprimés afin de ne pas couper le récit. Si le vœu de la commission qui souhaitait que ce choix soit entériné par une décision officielle des départements n'a pas été totalement satisfait, il n'en demeure pas moins que cette édition est maintenant réalisée et que, si l'utilisation de « L'Ile rose » reste facultative, cet ouvrage est introduit dans la majorité des classes. La commission espère ainsi amener les maîtres à franchir un pas nouveau et favoriser la lecture personnelle et silencieuse qui est la forme habituelle de la lecture, celle qui apporte, avec le vrai plaisir de lire, le plus d'enrichissement et conduit le plus sûrement à l'ouverture au monde et, par là, à la culture. Il faut ajouter qu'en prévision de l'adoption de « L'Ile rose », la matière du manuel de morceaux choisis a été volontairement réduite, ce qui constitue une raison supplémentaire de l'introduction de l'œuvre de Vildrac dans toutes les classes de 3^e année.

Aspects pratiques d'une réalisation

Bien que ce ne fut pas la tâche précise de la commission de se préoccuper de l'impression du manuel dont elle venait d'arrêter le choix définitif des textes et des illustrations, elle ne pouvait se désintéresser des aspects pratiques de cette réalisation.

La conférence romande des chefs de service de l'enseignement primaire ayant délégué au canton de Fribourg le soin de l'impression, M. Devaud, gérant du dépôt cantonal du matériel scolaire, fut désigné comme responsable de l'édition et chargé de toutes les démarches utiles auprès de l'imprimerie Saint-Paul. Là encore, la collaboration, grâce à la bonne volonté et à la compréhension des uns et des autres, fut facile et totale. La commission de rédaction, à laquelle furent soumis les projets de format, de mise en page, de types de caractères, de couleur de couverture, put donc faire valoir ses préférences. Le président de la commission a été sans cesse tenu au courant de

l'avancement des travaux, soit par M. Devaud, soit par l'imprimerie; de nombreuses rencontres ont encore été nécessaires pour résoudre des problèmes de détail; l'ordre des chapitres a dû, pour des raisons de mise en page, être parfois modifié. Pour sa part, M. Cottet a suivi très attentivement le travail de reproduction des illustrations afin que l'œuvre de l'artiste ne soit pas trahie et par le choix des couleurs et par la technique. Grâce à une coopération de tous les instants, grâce au soin apporté par l'imprimerie et au souci de perfection qui a présidé aux travaux, on peut affirmer que, sur le plan technique, « Bonjour la vie » est une pleine réussite. Il faut en remercier tout spécialement M. Devaud qui a pris à cœur de veiller à ce que le manuel se présente de la façon la plus séduisante possible. Notons encore que l'importance du tirage a permis d'abaisser considérablement le prix de revient, ce qui constitue une raison supplémentaire d'envisager désormais des éditions romandes en lieu et place des éditions cantonales.

Vœux en guise de conclusion

La commission de rédaction est pleinement consciente que le manuel dont elle est responsable ne saurait être présenté, ce qui serait bien présomptueux de sa part, comme une réussite exceptionnelle. Nous l'avons dit, elle avait un mandat précis à remplir qui ne lui laissait relativement que peu de liberté. Elle a tenté, dans le cadre des limites qui lui étaient fixées, de correspondre au mieux à l'attente des autorités et du corps enseignant. Il appartiendra avant tout aux praticiens de faire les remarques et les critiques qu'un usage intelligent de « Bonjour la vie » leur suggérera et qui leur seront dictées aussi par les réactions de leurs élèves.

Mais ce qui nous paraît être un événement important, c'est la naissance d'un manuel romand de lecture, c'est cette œuvre accomplie en commun sous l'impulsion des responsables de l'enseignement primaire, au niveau des départements, c'est le climat d'entente, d'amitié et de foi qui a animé les membres de la commission et leur a permis de réaliser, dans un domaine qui pouvait être considéré, il y a peu de temps encore, comme l'un des derniers où une collaboration semblait possible, un ouvrage scolaire qui sera dans les mains de tous les écoliers de 3^e année de notre Romandie. Cette réalisation suppose un profond changement d'attitude; elle ne peut que réjouir vivement les défenseurs de l'Ecole romande car elle est la preuve tangible d'un esprit nouveau. Nous souhaitons qu'elle reçoive un accueil favorable.

Parmi les vœux qu'en guise de conclusion je voudrais formuler, le premier est que l'expérience acquise par la commission puisse servir à d'autres équipes qui seront éventuellement appelées à réaliser, au fur et à mesure des besoins, d'autres manuels communs. Que les décisions soient prises suffisamment tôt pour éviter des délais trop courts et permettre un travail moins hâtif.

Le deuxième est qu'un même esprit anime les uns et les autres et leur procure un plaisir identique à celui que nous avons éprouvé tout au long de nos rencontres.

Le troisième, enfin, et c'est certainement celui de la majorité des enseignants, c'est que, puisque la réalisation de « Bonjour la vie » a prouvé qu'il était possible qu'une unification se fasse, non seulement au niveau des programmes (ce à quoi s'emploie activement la CIRCE), mais au niveau des manuels, on ne s'arrête pas après ce premier pas. L'Ecole romande n'existera vraiment que le jour où passant d'un canton à l'autre les élèves retrouveront les mêmes livres.

Ce souhait nous le formons avec beaucoup d'espoir et de ferveur, car c'est l'Ecole romande qui favorisera l'unité d'une région dont Ramuz disait fort justement qu'elle est « une province qui n'en est pas une », mais aussi que la langue qui l'unit est « la plus forte, la plus authentique, la plus durable et la plus profonde des parentés ».

